
ORANGE PLAN DE DIEU

Consignes particulières / Special instructions

Conditions générales d'utilisation de l'AD

AD restreint réservé aux ACFT basés ou selon protocole en vigueur
Utilisation possible après autorisation obligatoire à obtenir auprès de l'ACB Plan de Dieu avec préavis de 8 jours en formulant une demande écrite à télécharger sur www.aeroclubduplandedieu.fr rubrique « le Club »
Annoncer le QFU et préciser « dure » ou « herbe »
Ex : « 34 dure » ou « 35 herbe »

Consignes particulières

Premier contact radio obligatoire sur la fréquence ORANGE APP
Uniquement en cas d'inactivité ORANGE APP, utilisation AUTO INFO 128.950 Mhz dans la CTR ORANGE
Au-dessus de 2000 ft ASFC ou 2500 ft AMSL contacter PROVENCE APP. Sans réception du répondeur AUTO INFO, ne pas entreprendre un vol sans avoir eu un contact préalable avec le chef de quart
☎ 04 90 11 56 11

Le roulage vers la piste en dur doit être initié avec une extrême précaution, présence des hangars et de la pompe à essence. Vitesse limitée à 3 km/h jusqu'à l'aire d'essais moteurs

Aire d'essais moteurs au croisement des TWY, se positionner de manière à ne pas souffler l'activité modélisme

Utilisation du TWY possible uniquement pour les ACFT ayant une envergure ≤ 12 m
Tours de piste exclusivement à l'est, sauf sur autorisation préalable de ORANGE APP. Utilisation simultanée des pistes soumises à entente préalable des commandants de bord des ACFT évoluant dans les circuits de piste. Vigilance visuelle à exercer vis-à-vis du trafic potentiel en étape de base

RWY 16/34 :

- réservée aux ACFT de masse $\leq 5,7$ t et inutilisable par vent traversier :

- > 25 kt sur RWY sèche ou
- > 20 kt sur RWY mouillée

- Défaut de nivellement

RWY 17/35 : Défaut de stabilisation

THR 17 et 35 : Passage de machines agricoles
Eviter le survol des villages de Travaillan (NW) et Violès (SE)

General AD operating conditions

AD reserved to based ACFT or according to the letter of agreement

Use possible with PPR mandatory, 8 days before the flight. Request are available to the website :

www.aeroclubduplandedieu.fr heading « le Club ».

Specific phraseology : say QFU and type of RWY « hard » or « grass »

Ex : « Hard 34 » or « Grass 35 »

Special instructions

1st radio contact mandatory on ORANGE APP

Only if ORANGE APP is inactive, contact AUTO INFO on 128.950Mhz, inside CTR ORANGE limits

Above 2000 ft ASFC or 2500 ft AMSL, contact PROVENCE APP. Without AUTO INFO answer, don't fly before to contact Orange shift supervisor

☎ 04 90 11 56 11

Taxi with caution from apron to the RWY due to the hangars and refuelling station. Speed limit is 3 km/h until engine run-up area

Run-up area is located at the crossroads of TWY. Don't blow aeromodelling activities

TWY is only for ACFT ≤ 12 m wingspan

Visual pattern only to the east except with ORANGE APP autorisation. Use of the both RWY at the same time is only possible if all the ACFT pilots accept it. Check the traffic before entering « base » of visual pattern

RWY 16/34 :

- reserved for ACFT $\leq 5,7$ t and unable by crosswind :

- > 25 kt on dry RWY
- > 20 kt on wet RWY

- Leveling problem

RWY 17/35 : Stabilized problem

THR 17 and 35 : Farm machinery crossing

Don't overfly Travaillan (NW) and Violès (SE)